



Une agence me réclame une dette de 1989

Par **cattis**, le **19/11/2008** à **22:54**

une agence de crédit me réclame une créance de 1989 d'un montant de 2200 euros pour une dette de 700 euros me précise t-elle. Cette agence me dit avoir racheté ma dette à une agence de crédit. Je n'ai gardé aucun documents de ce crédit que j'avais contracté pour l'achat d'une voiture. Puis-je contester cette somme ? Quelle procédure à suivre ? Merci de m'aider

Par **ellaEdanla**, le **20/11/2008** à **10:24**

Bonjour,

je vous invite à lire ce post :

http://www.experatoo.com/litiges/demande-rembourser-dette-apres_29835_1.htm

Je pense que vous y trouverez votre réponse.

Je reste toutefois disponible pour tout autre renseignement complémentaire,

Cordialement.